

Romain Colonna (2020), *De la minoration à l'émancipation : itinéraires sociolinguistiques*, Aiacciu, Albiana, coll. « Carta », 208 p. [ISBN : 978-2-8241-1046-2]

Anna Giaufret

Number 13-14, Spring–Fall 2021

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1092756ar>

DOI: <https://doi.org/10.17118/11143/19268>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions de l'Université de Sherbrooke (ÉDUS)

ISSN

2369-6761 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Giaufret, A. (2021). Review of [Romain Colonna (2020), *De la minoration à l'émancipation : itinéraires sociolinguistiques*, Aiacciu, Albiana, coll. « Carta », 208 p. [ISBN : 978-2-8241-1046-2]]. *Circula*, (13-14), 242–247.
<https://doi.org/10.17118/11143/19268>

© Anna Giaufret, 2022



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>



TITRE: ROMAIN COLONNA (2020), *DE LA MINORATION À L'ÉMANCIPATION : ITINÉRAIRES SOCIOLINGUISTIQUES*, AIACCIU, ALBIANA, COLL. « CARTA », 208 P. [ISBN : 978-2-8241-1046-2]

AUTEUR: ANNA GIAUFRET, UNIVERSITÀ DI GENOVA

REVUE: *CIRCULA*, NUMÉROS 13-14 : *LANGUES ET IDÉOLOGIES AU MAGHREB*

DIRECTEUR: FOUED LAROSSI, UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE

ÉDITEUR: LES ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE SHEBROOKE

ANNÉE: 2021

PAGES: 242 - 247

ISSN: 2369-6761

URI: [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/19268](http://hdl.handle.net/11143/19268)

DOI: [HTTPS://DOI.ORG/10.17118/11143/19268](https://doi.org/10.17118/11143/19268)

Romain Colonna (2020), *De la minoration à l'émancipation : itinéraires sociolinguistiques*, Aiacciu, Albiana, coll. « Carta », 208 p. [ISBN : 978-2-8241-1046-2]

Anna Giaufret, Università di Genova
anna.giaufret@unige.it

Le but de ce recueil d'essais est de présenter une réflexion engagée sur les dynamiques qui caractérisent les langues minorées en s'appuyant sur le cas du corse. Cette réflexion est étroitement liée à la domination linguistique, dont les deux issues possibles seraient l'assimilation ou la folklorisation. Par ailleurs, pour Colonna, qui se dit « chercheur “impliqué” [dans une] sociolinguistique “militante” » (p. 10), il est inconcevable de séparer l'analyse de l'intervention : c'est pourquoi cet examen de la minoration s'accompagne de la recherche de solutions susceptibles de produire une émancipation, du corse, mais également de toute langue minoritaire. L'auteur ne refuse pas pour autant le plurilinguisme ni le bilinguisme, pourvu que l'on trouve « les moyens politiques et sociaux de faire coexister deux langues » (p. 19) et de sortir du bilinguisme colonial.

Le chapitre 1 (« De la minoration à l'émancipation : libérer une parole historiquement, socialement et politiquement condamnée ») se penche sur le rôle du linguiste en contexte minoritaire. Si l'on peut regretter que l'auteur ne définisse pas plus précisément les différences entre les concepts de « langue minoritaire », « minorisée », ou encore « minorée », cette dernière est définie comme une langue « exclue[...] des principales sphères de communication collective, publique et des principales sphères de pouvoir » et qui est « soumise[...] constamment au régime du libéralisme linguistique [et à] un rapport de domination avec une entité tutélaire » (p. 33). Dans ce contexte, l'engagement du chercheur est étroitement lié à la notion de conflit, puisque « la responsabilité du sociolinguiste se mesurera en fonction de sa résolution à dénoncer le conflit et les forces qui l'occultent » (p. 34) afin de le résoudre, ce qui lui impose comme objectif de sa recherche l'utilité sociale.

Le chapitre 2, « Une sociolinguistique du conflit pour analyser le cas du corse », examine la situation de cette langue à travers le prisme de l'école catalane, qui aurait influencé la sociolinguistique corse à deux niveaux : le premier, général, a permis de mobiliser un appareil conceptuel catalan pour interpréter la situation du corse ; le second, plus spécifiquement universitaire, a créé des liens entre les universités catalanes et celle de Corse, par l'intermédiaires des recherches occitanes (modèle « catalano-occitan »). Colonna parle donc d'« institutionnalisation de la sociolinguistique corse » (p. 49), qui se réalise à travers un ensemble de travaux de Collectivité Territoriale de Corse, tels que

le rapport sur l'état de la langue (2007), le vote en faveur de la co-officialité corse-français (2013) et le document de planification linguistique *Lingua 2020 – Planification pour la normalisation de la langue corse et le progrès vers une société bilingue* (2015). Toutefois, il faut constater que la perte de terrain du corse dans le domaine privé, face à un regain dans la sphère publique (médias, école, littérature), s'accompagne d'un recul des pratiques compensé par une amélioration dans le pôle des représentations. Cette situation paradoxale fait ressortir les limites du modèle catalan et une issue très incertaine pour le conflit linguistique entre le français et le corse.

Dans le chapitre 3, Colonna aborde la question du « Plurilinguisme à l'épreuve de la minoration ». Si le monde connaît des contextes plurilingues différents, s'il existe une inégalité sociale entre les langues, et si tous les corsophones sont aussi francophones bien que l'inverse ne soit pas vrai, l'auteur demande d'envisager le plurilinguisme comme une forme de conflit entre les langues, car celui-ci favorise souvent des « processus de *satellisation* » (p. 59). Afin d'atteindre l'autonomie, la langue minorée doit donc compléter un processus d'*individuation*, par lequel la communauté identifie et reconnaît sa langue, ainsi que de prise de responsabilité des acteurs sociaux et des agents glottopolitiques. À la fin de ce processus, la langue pourra enfin bénéficier « d'espaces légitimes, autonomes et monolingues » (p. 61).

Le chapitre 4 (« La standardisation à l'épreuve de la minoration : le cas du corse ») – après avoir constaté le faible taux de transmission intergénérationnelle de celui-ci et sa relégation à un niveau subalterne par la constitution française, qui en fait une langue minorée – se concentre plus spécifiquement sur le cas du corse en mettant en regard deux modèles linguistiques apparemment opposés : celui du processus de standardisation en quatre étapes de Haugen (1987) et celui de la langue polynomique de Marcellesi (1991, 2003), qui vise à « légitimer l'ensemble des variétés dialectales et [à] affirmer par la reconnaissance mutuelle l'unité de la langue et conjointement son existence » (p. 71). Or, il ne faut pas oublier que la langue dominée va suivre par mimétisme le modèle de la langue dominante : dans notre cas c'est celui du monostandard. Si l'on suit le modèle de Haugen, on peut dire que le choix de la variété standard est remplacé par la langue polynomique et que la codification du corse s'est faite par l'élaboration d'outils descriptifs, notamment didactiques, mais en l'absence d'un dictionnaire de référence ; quant à la mise en œuvre du standard, elle se heurte bien évidemment au faible pouvoir des promoteurs du corse au sein des institutions, notamment scolaire ; pour finir, l'élaboration (ou modernisation) de la norme se heurte à un sentiment de dépossessions de la langue qui affecte les locuteurs traditionnels ainsi qu'à l'absence d'institutionnalisations fortes. Le modèle de Haugen apparaît donc comme fortement problématique dans le cas des langues minorées.

Dans le chapitre 5 (« Les langues minorées et l'Europe : l'impossible convergence »), Colonna aborde la relation entre l'Union Européenne, le Conseil de l'Europe et les langues minorées, relation qui passe par les institutions étatiques des états membres, ce qui semblerait en contradiction avec les politiques de promotion de la diversité linguistique et culturelle des institutions européennes et qui dénoncerait l'absence d'une véritable politique linguistique européenne envers les langues non-étatiques. En effet, c'est la *Charte des langues régionales ou minoritaires* (1992) du Conseil de

l'Europe (adoptée par seulement 17 états-membre de l'UE) qui, selon le Rapport 2003 du Parlement Européen, représente la norme juridique européenne en la matière. Après une âpre critique de la Charte – selon Colonna texte vague voire contradictoire – l'auteur affirme que son éventuelle ratification par la France n'entraînerait pas une amélioration du statut des langues minorées. En revanche, le chapitre met en valeur les qualités de la *Déclaration universelle des droits linguistiques* (1996) et le *Rapport sur les langues européennes menacées de disparition et la diversité linguistique au sein de l'Union Européenne* (Parlement Européen, 2013), avant de conclure que « l'Union Européenne, malgré plusieurs déclarations largement favorables à la diversité, n'a pas de réelle politique à l'égard des langues minorées » (p. 107).

Le chapitre 6 (« Les “langues de France” : des langues non-étatiques au pays de l'État-nation ») analyse la situation des langues non-étatiques en France vingt ans après le rapport Cerquiglini (1999). Ces langues, en tant qu'elles sont conceptualisées comme patrimoine national, auraient donc subi un processus de déterritorialisation, voire de nationalisation, qui renvoie toujours ces langues à la sphère culturelle, contrairement à ce qui se produit pour la langue française. La modification constitutionnelle de 2008, qui reconnaît les langues régionales, ne ferait que renforcer le processus de muséification qui les frappe. Dans ce contexte, le vote sur la co-officialité du corse par l'assemblée régionale en 2013 veut dépasser cette vision patrimoniale pour mettre en place une politique interventionniste dans le domaine linguistique. Le rejet de l'État français de la loi de co-officialité « montre à quel point la question linguistique demeure une prérogative de l'État même lorsqu'il ne s'agit pas de langues d'État » (p. 121). En effet, le discours en langue corse du président de l'Assemblée régionale de Corse, Jean-Guy Talamoni, prononcé en 2015, a suscité chez les personnalités politiques et les journalistes des propos que Colonna qualifie de xénophobes, glottophobes et racistes, qui seraient révélateurs des représentations sociolinguistiques françaises envers les langues régionales.

Dans le chapitre 7, Colonna met sous la loupe « [l]es limites du républicanisme linguistique en France » qui identifie l'État comme le seul détenteur de l'éducation légitime et rend par-là impossible l'enseignement obligatoire des langues régionales. En effet, la France, dans le cadre du libéralisme linguistique et s'appuyant sur la protection de la liberté individuelle, ne défend pas l'égalité des communautés linguistiques et de leurs langues puisque celles-ci n'ont pas toutes le même pouvoir. L'État ne serait donc pas réellement neutre et, ce qui plus est, « [l]a neutralisation républicaine des appartenances identitaires au sein de l'espace public est donc discutable » (p. 133), d'autant plus que la frontière entre la sphère publique et la sphère privée est poreuse et qu'une langue réduite à l'usage privé et condamnée. La dernière partie du chapitre aborde enfin la question de l'essentialisme de la langue française, érigée en religion d'État par l'idéologie monolingue qui, en se posant comme universelle, occulte l'origine historique et géographique de ce qui deviendra plus tard la langue nationale française.

Le chapitre 8, « Le libéralisme à l'épreuve de la minoration : pour un nouveau contrat éducatif » s'attache à réfuter les deux arguments contre l'enseignement obligatoire du corse : que le cadre républicain ne l'autoriserait pas et qu'une langue régionale ne peut pas bénéficier de cette prérogative. En France, seul l'individu est sujet de droits, ce qui lui donne la liberté de choisir son éducation pour ce qui est des matières optionnelles. Ce système hiérarchise les savoirs entre essentiels et accessoires et attribue une liberté de choix aux individus, qui sont forcément soumis à des forces sociales : « dès qu'il y a choix, il y a discrimination, d'autant plus lorsque l'objet du choix est une langue minorée » (p. 143). Donc, pour que l'individu puisse exercer son choix librement, il faut que la langue minorée, par définition défavorisée, soit soutenue par une politique de valorisation et de généralisation de son enseignement, politique qui peut être mise en place par les collectivités locales, par le biais d'une plus grande délocalisation des décisions en matière éducative.

Le chapitre 9, « Penser la diversité au prisme de l'universalisme et de la minoration : recherche d'indices par l'analyse de trois discours politiques », utilise les outils fournis par l'analyse du discours, la philosophie politique et l'analyse critique de Bourdieu pour analyser trois discours : le premier de Mélenchon (2017), le second de Macron (2017) et le troisième du recteur de l'académie de Corse, Michel Barat (2014). Colonna montre dans son analyse que les deux premiers sont centrés sur l'événement de l'universalisme de la France et de sa langue. Le troisième, prononcé lors de la décision du recteur de rendre le 8 septembre – journée qui réunit les festivités pour l'anniversaire de la Vierge Marie à celle de la libération de la Corse à la fin de la II guerre mondiale – un jour férié, établit un lien entre réussite scolaire et lien social, précisant que ce lien social se manifeste de manière spécifique en Corse, ce qui constituerait une reconnaissance de l'identité de l'île.

Dans le chapitre 10, « De la "haine de soi" à l'émancipation », Colonna s'appuie sur le terrain corse pour examiner le phénomène de l'auto-odi comme « la manifestation linguistique [individuelle] d'une domination linguistique et d'un déséquilibre social » (p. 168) et qui ne serait donc que l'autre face de la sacralisation de la langue. Les représentations linguistiques dans une situation diglossique se développent dans un cadre d'ambivalence solidaire, c'est-à-dire parallèlement à un ensemble d'attitudes apparemment contradictoires (idéalisation et auto-dénigrement), mais qui servent à effacer le conflit linguistique entre langue dominante et langue dominée au profit de cette dernière. Après le sentiment de culpabilité qu'a fait naître l'école républicaine chez les locuteurs de « patois », aujourd'hui les Corses non corsophones culpabilisent parce qu'ils ne parlent pas leur langue, qui est désormais « institutionnalisée » et la sacralisent. Le chemin vers l'émancipation passe donc par la reconnaissance, le retournement du stigmate et l'assomption d'une identité positive.

Cet ouvrage a certainement le mérite d'offrir un panorama complet de la réflexion sociolinguistique sur le corse et les langues minorées à partir d'une perspective engagée ouvertement déclarée dès le début. Toutefois, au-delà de la cohérence thématique de l'ensemble, l'ouvrage aurait certainement bénéficié d'une refonte plus profonde de certains passages, afin d'éliminer les répétitions. Une conclusion de l'ouvrage entier aurait pu également contribuer à souligner l'unité de l'ensemble et à en résumer les points forts.